



Pays: Cap Vert

Effet(s) de l'UNDAF et indicateur(s): Les institutions nationales veillent à l'application de politiques basées sur l'approche des droits humains et d'équité en vue de garantir la bonne gouvernance et le succès de la sortie du Cap Vert du groupe des PMA.

Effet(s) escompté(s) Indicateur(s): Les réformes de l'État et le renforcement des capacités institutionnelles et de la société de l'information répondent mieux aux attentes des citoyens.

Produit(s) escompté(s) Indicateur(s): Le système/processus électoral renforcé devient plus participatif et accroît la participation des femmes.

Partenaires chargés de la mise en œuvre: Direction Générale d'Appui au Processus Electoral (DGAPE)

Autres Partenaires: Commission Nationale des Élections (CNE)
Noyau Opérationnel pour la Société de l'Information (NOSI)

Le présent projet se propose, d'une manière globale, d'appuyer les efforts des autorités capverdiennes dans la planification, l'organisation et la réalisation des élections législatives et présidentielles de 2011 et les municipales de 2012. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du C-CPD, du CPAP 2006-2010 et du Programme Commun des Agences du SNU au Cap Vert (Delivering as One) 2008-2011 et qui sera mis en œuvre en étroite articulation avec le projet d'appui aux cycles électoraux dans les pays PALOP et le TIMOR ORIENTAL, financé par l'UE, a pour objectifs spécifiques: (i) contribuer substantiellement à l'amélioration du système de registre électoral permanent en articulation avec le registre civil et les services des frontières (ii) renforcer de manière durable les capacités institutionnelles et techniques des diverses entités publiques et de la société civile directement impliquées dans l'organisation des élections (iii) appuyer les actions de sensibilisation, à travers une vaste campagne d'IEC, de tous les capverdiens et capverdiennes résidents au pays et à la diaspora sur l'importance de leur participation massive et effective aux prochains actes électoraux.

Période du programme: 30/09/2010 - 31/12/2012
Composante du programme: Gouvernance Démocratique
Titre du projet: Renforcement du processus électoral Capverdien
Numéro du projet: 00076384
Durée du projet: 2 ans et 3 mois
Modalité de gestion: NEX

Budget: \$ US 700,000
Frais de services Généraux de gestion :
Ressources allouées :

- Gouvernement
- Ressources ordinaires:
- Autres:
- Donateur

Approuvé par:
Gouvernement:

José Luis Rocha / Directeur National des Affaires Politiques et Coopération

Date: 30/09/10/

Signature: _____

Approuvé par:
BFPNU:

Petra Lantz / Représentante Résidente

Date: 30/09/10/

Signature: _____

Part I. Analyse de la situation

Le Cap Vert est un petit Etat insulaire, d'une superficie de 4 033 km² et composé de dix îles dont neuf sont habitées. L'archipel se situe dans l'océan Atlantique, à environ 455 km au large des côtes de l'Afrique de l'ouest.

À l'image de plusieurs pays africains, le Cap Vert a vécu une période de parti unique, sous le règne du « Partido Africano para Independência de Cabo Verde - PAICV », dès son accès à l'indépendance en 1975. Au début des années 1990, le pays a connu l'avènement du multipartisme avec l'organisation des premières élections multipartites.

Depuis lors, le pays a régulièrement organisé des élections législatives et présidentielles tous les cinq ans et des élections municipales tous les quatre ans comme le stipule la Constitution de la République. Les dernières élections législatives et présidentielles ont eu lieu en 2006 et ses résultats ont fait l'objet de fortes contestations pour des raisons liées à l'occurrence d'anomalies dans les fichiers électoraux et dans l'organisation du processus électoral proprement dit.

Ces contestations ont poussé les dirigeants et la société civile du pays à réfléchir sur la réforme du système électoral qui s'est concrétisée en 2007 par l'adoption du nouveau Code Électoral. Cette loi, qui a comme objectif d'harmoniser la législation en matière électorale, a révoqué toutes les lois qui prévalaient en la matière. Elle dote le pays d'un système électoral moderne, permettant ainsi aux acteurs du processus électoral de mieux planifier et organiser les élections sur la base des fichiers électoraux fiables résultant d'un nouveau recensement général de la population. Ainsi, une nouvelle Base de Données du Recensement Electoral (BDRE) a été construite en ignorant les données de l'ancien recensement. Cette démarche a permis de corriger les anomalies qui ont suscité des contestations à l'issue des élections de 2006. Cela constitue l'une de principales modifications introduites dans le Code Électoral actuel en prévoyant l'adoption d'un processus de recensement continu, automatisé et plus sécurisé grâce à l'utilisation des données biométriques. Les premiers gains résultants de l'utilisation de la technologie biométrique ont été constatés lors des élections municipales de 2008, grâce au renforcement de la crédibilité du système et partant un accroissement considérable de la participation des citoyens au vote.

Selon la Constitution du pays, les capverdiens vivants à l'étranger (Europe et reste du monde, Afrique et Amériques) peuvent exercer leurs droits de vote durant les élections législatives et présidentielles. Le nouveau Code Électoral prévoit aussi la réalisation d'un recensement général des capverdiens à l'étranger, à l'image de ce qu'a été réalisé dans le territoire national, sur la base de la technologie biométrique, afin que les informations issues de ce recensement soient incorporés dans la base de données centrale.

Ces processus de recensement sont suivis, de très près, par les membres de la CNE et de la DGAPE en étroite collaboration avec les Ambassades, les Consuls et les délégués des partis politiques. Compte tenu du taux élevé d'abstention vérifié dans les circonscriptions électorales de la diaspora, lors des élections de 2006, l'actuel processus de recensement doit se dérouler accompagné d'une vaste campagne d'IEC dans le but de sensibiliser les capverdiens et les capverdiennes de la diaspora sur l'importance de leur participation effective aux actes électoraux, en se focalisant déjà sur les élections législatives et présidentielles de 2011. Cette campagne de sensibilisation vient de démarrer et doit être renforcée d'avantage pour pouvoir atteindre les objectifs fixés, soient, l'augmentation considérable du nombre de votants. Le but principal c'est d'attirer l'attention des capverdiens et capverdiennes de la diaspora sur leur responsabilité citoyenne en leur incitant à prendre part aux actes électoraux du Cap Vert

et aussi des pays de résidence afin qu'ils participent activement dans la vie politique de leur pays d'origine ainsi que de leurs pays d'accueil.

Le Code Électoral actuel a établi un nouveau cadre institutionnel pour la CNE (Commission Nationale des Elections) en fixant à (5) cinq le nombre de membres, dont deux (Président et Secrétaire) travaillant à "full time" et en régime d'exclusivité, pour un mandat de cinq ans. La présidente, une juge de Droit, ainsi que les autres membres ont été élus, séparément, à l'Assemblée Nationale par majorité de deux tiers des députés présents. Cela permet à la CNE de mieux planifier à moyen et long terme l'organisation des élections au Cap Vert.

En matière de compétences, la Commission Nationale des Elections a amplement été renforcée par ce nouveau Code Électoral en lui attribuant un grand nombre de compétences exécutives qu'auparavant étaient du ressort de l'Administration Publique (DGAPE) telles que, le suivi et évaluation des opérations de recensement et des actes/processus électoraux y compris la réception et la distribution du matériel électoral. Elle doit aussi s'occuper de la formation des membres des Assemblées de vote et informer les citoyens du déroulement des actes électoraux.

Tous ces changements opérés au niveau législatif avec l'adoption du nouveau Code Électoral appellent à une CNE et à une DGAPE renforcées, aussi bien du point de vue institutionnel que technique, afin de pouvoir accomplir efficacement les tâches qui leur sont attribuées. La Commission Nationale des Elections et la Direction Générale d'Appui au Processus Electoral ont vu leurs capacités renforcées grâce aux interventions successives du Gouvernement et des partenaires au développement du Cap Vert, y compris les Agences du SNU, en particulier le PNUD. L'appui reçu des partenaires au développement, traduit en projets, a permis à ces institutions d'être plus à même de coordonner les processus électoraux au Cap Vert. Toutefois et malgré les avancées vérifiées, force est de constater que ces institutions souffrent encore des petites faiblesses qui doivent être impérativement palliées, notamment durant la période préparatoire des élections.

Le processus de recensement électoral n'est pas encore automatisé ce qui ne permet pas à tous les citoyens de se faire enregistrer et par conséquent d'exercer pleinement leurs droits de vote. Cela a comme conséquence directe le fait qu'un nombre considérable de citoyens – notamment les plus vulnérables économiquement – se voit privé d'exercer son devoir civique. D'ailleurs, le nouveau Code Électoral prévoit l'automatisation en vue de moderniser les opérations électorales. Pour ce faire c'est nécessaire la continuation du renforcement de la Commission Nationale des Elections et de la Direction Générale d'Appui au Processus Electoral ainsi que leurs délégations dans toutes les îles. Le personnel doit être formé et les délégations doivent être dotées, entre autres, d'équipements informatiques nécessaires pour permettre le traitement des informations et la publication des fichiers électoraux et des résultats partiels des élections en direct sur internet.

Dans le souci de voir le processus d'automatisation du registre électoral conclu dans un avenir très proche, le Gouvernement a lancé en 2007 un programme de restructuration profonde du Système National d'Identification et Authenticité Civile (SNIAC) qui consiste, essentiellement, à mettre en place une base de données unique intégrant les registres civil et électoral et les fichiers des services des frontières. Ce programme, en cours de réalisation, a bénéficié du support financier et technique de plusieurs partenaires au développement du Cap Vert, y compris le SNU. L'apport de ce dernier s'est traduit par la mise en œuvre d'un projet de renforcement de la Gouvernance Electronique pour la réforme de l'Administration Publique, financé par le PNUD avec des ressources mobilisées auprès du Gouvernement Espagnol. Ce projet a été évalué récemment et considéré comme un cas de succès, vu la visibilité et l'impact très positifs des résultats atteints. L'évaluation en question a permis d'identifier les besoins réels du pays, en

termes financiers, pour la conclusion du programme SNIAC, soit environ 7,5 Millions d'Euros. Vu l'importance de ce programme pour la réforme de l'Administration Publique en cours, le Gouvernement a organisé, récemment, une table ronde des partenaires au développement du pays en vue de mobiliser des fonds nécessaires pour couvrir la totalité des besoins financiers de ce programme. Les perspectives sont très bonnes car certains partenaires y ont réagi favorablement.

Part II. Stratégie

L'instauration et la consolidation de l'Etat de droit sont les défis permanents de tout Etat moderne dans l'optique d'un développement humain durable. A partir de 1991, les Capverdiens ont choisi la Démocratie comme régime politique et les autorités ont, depuis lors, reconnu l'importance de la Gouvernance Démocratique dans la dynamique de développement et sont conscientes qu'elle constitue l'une des voies privilégiées pour atteindre le plein développement socio-économique dans le respect des droits humains clairement défini dans la Constitution de la République.

À cet égard, le DECRP II (Document de Stratégie de Croissance et Réduction de la Pauvreté) fait allusion à la *«reconnaissance par les instances internationales de l'engagement du Cap Vert en ce qui concerne la défense et la promotion des droits, libertés et garanties, matières centrales placées au cœur de tout Etat de droit démocratique»*.

Ce document affirme encore que *« il y a des conditions pour garantir la réalisation des élections libres et transparentes. La logistique et le cadastre électoral ont été profondément réorganisés et le processus de recensement électoral a connu un nouveau dynamisme »*.

Cependant, les élections municipales tenues le 18 mai 2008, les premières réalisées après l'adoption du nouveau Code Electoral, nous ont montré qu'en dépit des mesures importantes introduites dans la nouvelle loi électorale notamment celles d'ordre organisationnel et que visaient surtout la modernisation du système électoral capverdien, des difficultés persistent encore dans ce domaine. Certaines anomalies constatées sont d'ordre légal (contradictions dans le Code Electoral) et d'autres sont d'ordre organisationnel. À titre d'exemple citons quelques unes, entre autres:

- (i) La Base de Données du Recensement Electoral (BDRE) n'est pas encore consolidée et contient des erreurs qui ont été détectées durant les élections du 18/05. Ces erreurs doivent être corrigées en reprenant le recensement, qui selon le nouveau Code Electoral, est dorénavant permanent ;
- (ii) Le processus d'identification des électeurs a été trop lent ce qui a causé des longues queues d'attentes. Cela est du, en partie, au fait que l'actuel Code Electoral a réduit considérablement le nombre d'Assemblées de vote c'est que a été corrigé avec la nouvelles révision passant de 600 personnes par Assemblé de vote à 450. Il faut continuer à consolider le système électoral et faciliter l'exercice du vote par les citoyens sous peine de voir le taux d'abstention accroître dans les prochains actes électoraux. Il faut aussi accélérer le processus de conception des cartes d'électeurs que sera surtout garanti avec la conclusion du projet SNIAC déjà référé;
- (iii) Il a été évident que la CNE doit investir dans la formation permanente des membres des Assemblées de Vote et des délégués des partis politiques. À ce sujet, la CNE prévoit la création et la formation d'une bourse de membres d'Assemblées de vote comme le

stipule le Code Electorale. Les programmes de formation doivent verser, essentiellement, sur l'interprétation et l'application des normes établies dans le Code Electoral ;

- (iv) Il faut impérativement adopter une stratégie efficace et efficiente de collecte et traitement des données qui facilitera la disponibilité, via internet, des résultats provisoires. Il s'est avéré nécessaire, aussi, de tester les applications informatiques bien avant la date des scrutins ;

Tous les problèmes décrits ci-dessus seront certainement réglés et le degré de transparence électorale sera accru avec l'automatisation du registre électoral et son intégration au registre civil et aux fichiers du service des frontières, constituant une base de données unique. Selon le NOSI, le concept d'identification unique et de passeport digital avec collecte biométrique et son intégration avec d'autres bases de données, exige une consommation considérable d'espaces de stockage et de largeur de bande. L'atteinte donc de cet objectif requiert des lourds investissements notamment en matière d'infrastructures technologiques capables de supporter tout le système. C'est, donc, dans ce contexte que s'encadre le projet OCS (Office Communication Suite) et qui constitue un support infrastructurel du SNIAC visant garantir la sécurité et la qualité des produits ainsi que le bon fonctionnement du système.

De l'autre côté et allié à ces besoins technologiques, il serait aussi nécessaire investir fortement dans la sensibilisation des citoyens, notamment les jeunes qui fréquentent les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, sur les questions électorales en générale et sur les droits de vote en particulier, par les différents moyens et de façon permanente et plus intensive durant les périodes électorales.

En effet, l'initiative du Ministère de l'Education consistant à promouvoir l'introduction des matières liées aux Droits Humains et à la citoyenneté dans les cursus scolaires constitue déjà une étape importante du processus de sensibilisation des jeunes sur l'exercice de la citoyenneté et de la participation. Il faut aussi et surtout renforcer les capacités institutionnelles et techniques de la CNE et de la DGAPE, afin qu'elles soient à même de planifier et organiser convenablement les élections à moyen et long terme.

La stratégie de mise en œuvre du présent projet s'appuie aussi bien sur la volonté politique des acteurs du jeu démocratique, particulièrement les partis politiques, et l'engagement du Gouvernement d'organiser des élections libres et transparentes que sur le diagnostic fait par l'ensemble du Système des Nations Unies concernant les contraintes réelles au renforcement de la Gouvernance Démocratique dans le pays. En effet, le document de Programme Commun des Agences des Nations Unies au Cap Vert (One Programme) prévoit, dans son axe lié à la Gouvernance Démocratique, une importante intervention en vue de renforcer le système électoral capverdien.

Le présent projet qui fait suite aux autres initiatives financées par le PNUD, comme le projet de Renforcement du Système Electorale avec les fonds du Luxembourg, le projet (DGTTF 2008) d'appui aux élections municipales, avec des fonds provenant de la Coopération portugaise et le projet SNIAC, avec les fonds provenant de la Coopération espagnole, se propose, donc, de répondre, en étroite articulation avec le projet d'appui aux cycles électoraux 2010 – 2012 dans les pays PALOP et TIMOR ORIENTAL, de manière efficace et durable, aux diverses préoccupations mentionnées ci-dessus en visant les objectifs suivants: (i) contribuer substantiellement à l'amélioration du système de registre électoral permanent en articulation avec le registre civil et les services des frontières (ii) renforcer de manière durable les capacités institutionnelles et techniques des diverses entités publiques et de la société civile directement impliquées dans l'organisation des élections (iii) appuyer les actions de sensibilisation, à travers une vaste campagne d'IEC, de tous les capverdiens et capverdiennes résidents au pays et à la diaspora sur l'importance de leur participation massive et effective aux prochains actes électoraux.

Les activités qui contribueront à la concrétisation des objectifs ci-dessus, seront décrites de façon détaillée dans le « cadre des résultats et des ressources du projet », partie intégrante de ce document de projet.

Par ailleurs, il convient de souligner que durant l'exécution des activités prévues, notamment celles ayant trait à la réalisation des actions de sensibilisation, à travers les campagnes civiques d'IEC, l'approche genre sera scrupuleusement respectée.

Part III. Arrangements de gestion

La modalité retenue pour la gestion du projet est l'Exécution Nationale (NEX), à travers le processus HACT. Le projet sera exécuté par la Direction Générale d'Appui au Processus Electoral (DGAPE), comme chef de file assistée par la Commission National des Elections (CNE) et le Noyau Opérationnel pour la Société d'Information (NOSI), selon les responsabilités établies dans le plan de travail détaillé des activités du projet.

La DGAPE sera entre autres chargé de :

1. la mise en œuvre du plan de travail ;
2. la transmission des demandes de paiements ;
3. l'élaboration et la transmission des rapports à mi-parcours et final.

Un Comité de Pilotage composé de représentants de Direction Générale d'Appui au Processus Electoral (DGAPE), de la Commission National des Elections (CNE), du Noyau Opérationnel pour la Société d'Information (NOSI) de la Direction Nationale des Affaires Politiques et Coopération (DNAPEC) et de l'Unité de Coordination de la Reforme de l'Etat (UCRE) sera mis en place. Le Bureau des Fonds et Programmes des Nations Unies, assurera le suivi régulier et le monitoring du projet et veillera à l'exécution transparente des activités tel que définies dans le plan de travail détaillé.

L'appui du BFPNU se fera sous forme d'assistance financière et technique et d'appui à la mobilisation de ressources additionnelles le cas échéant, faisant liaison aux autres projets en exécution pour des synergies et garant de meilleurs résultats globaux dans le renforcement du système électoral. De plus, pour faciliter la mise en œuvre du programme, le BFPNU au Cap Vert fournira les services tels que définis par le processus HACT dans une perspective de résultats. Un partenariat sera recherché et mis en place afin de permettre la bonne exécution du projet.

La gestion du Projet se fera sur la base du tableau des résultats et des ressources et du plan de travail ci-après :

CADRE DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES DU PROJET

Effet escompté :	Les réformes de l'État et le renforcement des capacités institutionnelles et de la société de l'information répondent mieux aux attentes des citoyens		
Indicateur d'effet :	Les capacités des structures chargées d'organiser les élections sont renforcées		
Ligne de service du CFP :	2.3 Processus et systèmes électoraux		
Stratégie de partenariat :	Le BFPNU organisera des rencontres régulières avec les partenaires concernés pour les informer du développement des activités du projet en vue notamment de l'élaboration du plan de travail, de l'exécution et de l'évaluation des activités, ainsi que de la rédaction des rapports à mi-parcours et final		
Titre et numéro du projet : Appui au renforcement du système électoral capverdien			
Produits	Cible pour l'année	Activités prévues	Apports (USD)
1. Les conditions techniques, administratives et logistiques visant la participation massive des capverdiens, résidents au pays et à l'étranger, aux prochains actes électoraux sont créés;	Septembre 2010 Décembre 2012	1.1 - Contribuer à la réalisation du recensement électoral Générale à l'Étranger (REGE) 1.1.1 – Transmission des Kit's de recensement aux CRE's des pays de la diaspora 1.1.2 – Déplacement des techniciens pour l'installation des Kit's 1.1.3 – Formation des opérateurs des Kit's et des agents de back office 1.2 – Appuyer le renforcement substantiel du support infrastructurel du SNIAC 1.2.1 – Acquisition d'équipements pour l'administration de systèmes 1.2.2 – Acquisition d'équipements de communication et sécurité 1.2.3 – Acquisition d'équipements SUN pour le renforcement de la capacité de « storage » des informations biométriques 1.2.4 – Formation intensive des techniciens du NOSI sur les programmes de certification biométrique fournis par ORACLE	425,000
	2. Les capacités techniques et institutionnelles des structures chargées d'organiser les élections sont renforcés;	Septembre 2010 Décembre 2012	2.1 - Assurer la formation des principaux acteurs des processus électoraux 2.1.1 - Formation des membres de la DGAPE et de la CNE 2.1.2 - Formation des délégués de la DGAPE et de la CNE installés dans toutes les îles 2.1.3 - Formation des éléments des Assemblées de vote 2.1.4 - Formation des journalistes sur la déontologie avant pendant et après les élections 2.1.5 - Formation des délégués des partis politiques 2.2 – Appuyer le renforcement institutionnel de la DGAPE, de la CNE et des CRE's 2.2 - Acquisition d'équipements informatiques
3. 3. Les capverdiens résidents au pays et à la diaspora sont mieux informés/sensibilisés sur leurs droits de vote;	Septembre 2010 Décembre 2012	3.1 – Renforcer la sensibilisation des capverdiens au Pays et à la Diaspora visant le recensement (REGE) et la participation massive aux actes électoraux 3.1.1 – Elaboration d'une stratégie de sensibilisation/communication IEC sensible au genre 3.1.2 – Conception de matériel publicitaire graphique 3.1.3 – Conception de matériel publicitaire électronique 3.1.4 – Conception et diffusion de matériel publicitaire audiovisuel 3.1.4 - Célébration de protocole avec les ONG's et les Associations d'étudiants (diaspora) en vue de la sensibilisation de la population sur le recensement et sur la participation aux actes électoraux	175,000
TOTAL			700,000

Plan de Travail Annuel

Année 2010

PRODUITS DU CP ATTENDUS et indicateurs, y compris les objectifs annuels	ACTIVITÉS PLANIFIÉES <i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de S&E, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i>	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ			
		1er T	2eT	3eT	4eT		Source des fonds	Description dans le budget	Montant USD	
<p>1. Les conditions techniques, administratives et logistiques visant la participation massive des capverdiens, résidents au pays et à l'étranger, aux prochains actes électoraux sont créés;</p> <p>Indicateurs : <i>a) Nb de personnes recensées;</i> <i>b) Contribution à la mise en place du SNIAC assurée</i></p>	<p>1.1 - Contribuer à la réalisation du recensement électoral Générale à l'Étranger (REGE)</p>		X			DGAPE	2012	Logistique Missions Formation	70,000	
	<p>1.2 - Appuyer le renforcement substantiel du support infrastructurel du SNIAC</p>					NOSI	2012	Equipements	355,000	
<p>2. Les capacités techniques et institutionnelles des structures chargées d'organiser les élections sont renforcés;</p> <p>Indicateurs : <i>a) CNE et autres acteurs intervenants dans le processus électoral mieux capacités pour organiser les élections</i> <i>b) Nombre d'hommes et de femmes formés</i></p>	<p>2.1 - Assurer la formation des principaux acteurs des processus électoraux</p>									
	<p>2.2 - Appuyer le renforcement institutionnel de la DGAPE, de la CNE et des CRE's</p>									
<p>3. Les capverdiens aux Pays et à la diaspora sont mieux informés/sensibilisés sur leurs droits de vote;</p> <p>Indicateurs : <i>a) Plan de communication disponible et sensible au genre</i> <i>b) Taux de participation des citoyens aux élections de 2011 et 2012</i> <i>c) Nombres de jeunes sensibilisés sur les questions électorales</i></p>	<p>3.1 - Renforcer la sensibilisation des capverdiens au pays et à la diaspora visant le recensement (REGE) et la participation massive aux actes électoraux</p>					DGAPE	2012	Logistique Missions Assistance technique	10,000	
TOTAL										435,000

Plan de Travail Annuel

Année 2011

PRODUITS DU CP ATTENDUS et indicateurs, y compris les objectifs annuels	ACTIVITÉS PLANIFIÉES <i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de S&E, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i>	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ		
		1er T	2eT	3eT	4eT		Source des fonds	Description dans le budget	Montant USD
<p>1. Les conditions techniques, administratives et logistiques visant la participation massive des capverdiens, résidents au pays et à l'étranger, aux prochains actes électoraux sont créés; Indicateurs : <i>a) Nb de personnes recensées;</i> <i>b) Contribution à la mise en place du SNIAC assurée</i></p>	<p>1.1 - Contribuer à la réalisation du recensement électoral Générale à l'Étranger (REGE)</p> <p>1.2 - Appuyer le renforcement substantiel du support infrastructurel du SNIAC</p>								
<p>2. Les capacités techniques et institutionnelles des structures chargées d'organiser les élections sont renforcés; Indicateurs : <i>a) CNE et autres acteurs intervenants dans le processus électoral mieux capables pour organiser les élections</i> <i>b) Nombre d'hommes et de femmes formés</i></p>	<p>2.1 - Assurer la formation des principaux acteurs des processus électoraux</p> <p>2.2 - Appuyer le renforcement institutionnel de la DGAPE, de la CNE et des CRE's</p>	X				DGAPE	20012	Formation Assistance Technique Missions 60,000	
<p>3. Les capverdiens aux Pays et à la diaspora sont mieux informés/sensibilisés sur leurs droits de vote; Indicateurs : <i>a) Plan de communication disponible et sensible au genre</i> <i>b) Taux de participation des citoyens aux élections de 2011 et 2012</i> <i>c) Nombres de jeunes sensibilisés sur les questions électorales</i></p>	<p>3.1 - Renforcer la sensibilisation des capverdiens au pays et à la diaspora visant le recensement (REGE) et la participation massive aux actes électoraux</p>		X			DGAPE	20012	Equipements Logistique Missions Assistance technique 90,000	
TOTAL									190,000

Plan de Travail Annuel

Année 2012

PRODUITS DU CP ATTENDUS et indicateurs, y compris les objectifs annuels	ACTIVITÉS PLANIFIÉES <i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de S&E, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i>	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ		
		1er T	2Et	3Et	4Et		Source des fonds	Description dans le budget	Montant USD
<p>1. Les conditions techniques, administratives et logistiques visant la participation massive des capverdiens, résidents au pays et à l'étranger, aux prochains actes électoraux sont créés; Indicateurs : a) Nb de personnes recensées; b) Contribution à la mise en place du SNIAC assurée</p>	<p>1.1 - Contribuer à la réalisation du recensement électoral Générale à l'Étranger (REGE) 1.2 - Appuyer le renforcement substantiel du support infrastructurel du SNIAC</p>								
<p>2. Les capacités techniques et institutionnelles des structures chargées d'organiser les élections sont renforcés; Indicateurs : a) CNE et autres acteurs intervenants dans le processus électoral mieux capacités pour organiser les élections b) Nombre d'hommes et de femmes formés</p>	<p>2.1 - Assurer la formation des principaux acteurs des processus électoraux 2.2 - Appuyer le renforcement institutionnel de la DGAPE, de la CNE et des CRE's</p>								
<p>3. Les capverdiens aux Pays et à la diaspora sont mieux informés/sensibilisés sur leurs droits de vote; Indicateurs : a) Plan de communication disponible et sensible au genre b) Taux de participation des citoyens aux élections de 2011 et 2012 c) Nombres de jeunes sensibilisés sur les questions électorales</p>	<p>3.1 - Renforcer la sensibilisation des capverdiens au pays et à la diaspora visant le recensement (REGE) et la participation massive aux actes électoraux</p>								
TOTAL							20012	Logistique Missions Assistance technique	75,000

Part IV. Suivi et Evaluation

Afin de garantir le succès de ce projet, le suivi et l'évaluation dans une perspective de résultats seront de rigueur dans sa mise en œuvre. Plus particulièrement, le suivi du projet se fera sur la base d'une application rigoureuse du plan de travail et de la surveillance des indicateurs associés.

L'évaluation portera sur la perception du public cible de l'efficacité du projet dans sa capacité à atteindre les objectifs visés.

Des rapports à mi-parcours et annuels seront élaborés afin de rendre compte de l'état d'avancement du projet et de procéder à d'éventuels ajustements. De même, à la fin du projet, un rapport d'évaluation final sera produit.

Composante du CP : Gouvernance Démocratique
Partenaire de réalisation: Direction Générale d'Appui au Processus Électoral

<p>PRODUITS DU CP ATTENDUS ET INDICATEURS, Y COMPRIS LES OBJECTIFS ANNUELS</p>	<p>ACTIVITÉS PLANIFIÉES <i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de suivi et évaluation, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i></p>	<p>DÉPENSES <i>Dresser la liste des dépenses effectives pour chacune des activités achevées</i></p>	<p>RÉSULTATS DES ACTIVITÉS <i>Pour chaque activité, énoncer ses résultats</i></p>	<p>PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES PRODUITS DU CP En utilisant les données relatives aux cibles annuelles de chaque indicateur, énoncer le progrès effectué vers la réalisation des produits du CP. S'il y a lieu, faire des observations concernant les facteurs qui ont facilité et/ou contrarié l'obtention des résultats, à savoir notamment sur les points suivants : - <i>Les risques et hypothèses identifiés dans le S&E du CP se sont-ils matérialisés ou de nouveaux risques ont-ils surgis?</i> - <i>Des facteurs internes, tels que le choix du moment où sont apparus les produits et activités, la qualité des produits et services, la coordination et/ou d'autres problèmes de gestion</i></p>
<p>PRODUIT 1: 1. Les conditions techniques, administratives et logistiques visant la participation massive des capverdiens, résidents au pays et à l'étranger, aux prochains actes électoraux sont créés; Indicateurs : a) <i>Nb de personnes recensées;</i> b) <i>Contribution à la mise en place du SNIAC assurée</i></p>	<p>1.1 - Contribuer à la réalisation du recensement électoral Générale à l'Étranger (REGE) 1.2 – Appuyer le renforcement substantiel du support infrastructurel du SNIAC</p>			
<p>PRODUIT 2 : 2. Les capacités techniques et institutionnelles des structures chargées d'organiser les élections sont renforcés; Indicateurs : a) <i>CNE et autres acteurs intervenants dans le processus électoral mieux capotés pour organiser les élections</i> b) <i>Nombre d'hommes et de femmes formés</i></p>	<p>2. 1 - Assurer la formation des principaux acteurs des processus électoraux 2.2 – Appuyer le renforcement institutionnel de la DGAPE, de la CNE et des CRE's</p>			
<p>PRODUIT 3: 3. Les capverdiens aux Pays et à la diaspora sont mieux informés/sensibilisés sur leurs droits de vote; Indicateurs : a) <i>Plan de communication disponible et sensible au genre</i> b) <i>Taux de participation des citoyens aux élections de 2011 et 2012</i> c) <i>Nombres de jeunes sensibilisés sur les questions électorales</i></p>	<p>3.1 – Renforcer la sensibilisation des capverdiens au pays et à la diaspora visant le recensement (REGE) et la participation massive aux actes électoraux</p>			

Part V. Contexte juridique

Le présent document de projet constitue l'instrument visé par l'article 1 de l'accord de base d'assistance type signé entre le Gouvernement du Cap Vert et le PNUD le 31 janvier 1976.